

Le test sanguin nécessite une analyse en laboratoire qui prend au plus 48 heures, le test salivaire est donc utilisé pour effectuer un retrait de permis immédiat de 48 heures. Et pour enregistrer une déposition du conducteur au cours de laquelle on lui demandera s'il reconnaît ou non l'usage qui a été détecté.

Quoi qu'il en soit, le meilleur conseil reste de ne pas prendre le volant si l'on a consommé des drogues.

Ce document vise à éclairer les usagers de la route sur les effets des drogues sur la conduite et les moyens de dépistage existants.

Données :

En 2019 en France, il est estimé que 731 personnes ont été tuées sur les routes dans un accident avec stupéfiants (soit 23% de la mortalité routière).

Source: sécurité -routière.gouv

La sécurité routière a été érigée au rang de priorité nationale en 2002. Depuis, les contrôles, et notamment les contrôles d'alcoolémie, au bord des routes de France se sont considérablement intensifiés.

En ce qui concerne les produits illicites, **les forces de police peuvent procéder au bord des routes à des dépistages, appelés « tests de première intention »**. Jusqu'en 2008, les forces de police utilisaient des tests urinaires (présence obligatoire d'un médecin, d'un véhicule médicalisé...). Depuis ils ont été remplacés par les tests salivaires, plus faciles à mettre en œuvre.

Avec l'aide d'un petit bâtonnet à passer sur la langue, les forces de police peuvent obtenir en dix minutes les résultats des contrôles salivaires et déterminer si les conducteurs testés ont consommé ou non des stupéfiants.

S'il se révèle négatif, il n'y a pas d'infraction et la procédure s'arrête.

S'il se révèle positif (ou si le conducteur refuse de se soumettre au dépistage simple), un dépistage sanguin (test de confirmation) est effectué dont les résultats déterminent l'existence ou non de l'infraction.

Document créé par :



PRÉVENTION
& RÉDUCTION
DES RISQUES

coordination@orangebleue.org

Drogues Info Service : 0 800 23 13 13

Sida Info Service : 0 800 840 800

Hépatite Info Service : 0 800 845 800

Où trouver son matériel de RdR ?

Renseigne-toi auprès des CAARUD et des associations de prévention et de réduction des risques.

www.collectif-orange-bleue.com



<https://www.facebook.com/orangebleue.rdr/>



Si vous voulez nous soutenir : <https://www.tipeee.com/orange-bleue-prevention>

Ne pas jeter sur la voie publique



Tests salivaires

Le tests salivaires détectent 4 grandes familles de drogues :

- **cocaïniques** (cocaïne, crack, free base),
- **opiacés** (héroïne, rachacha, opium, Subutex, méthadone...),
- **amphétaminiques** (ecstasy, MDMA, amphétamine, 2CB, speed, méthamphétamine...)

Le meilleur conseil reste de ne pas consommer de drogues si l'on doit prendre le volant.

		Conduite sous produits
Effets sur la conduite	Cannabis	Baisse de la vigilance, une mauvaise coordination, un allongement du temps de réaction et une diminution des facultés visuelles et auditives
	Stimulants (cocaïne, speed, MDMA, ecstasy...)	Trouble de l'attention, état d'éveil et d'excitation, sentiment d'assurance qui augmente les risque d'accident
	Opiacées	Perte de l'attention, des réflexes, et de la conscience du danger et des obstacles
	Hallucinogènes (LSD, champi....)	Trouble de la perception, cause des illusions délirantes, une confusion ou de l'angoisse pouvant mener à une crise de panique
	Médicaments psychotropes (benzo, somnifères...)	Somnolence, une réduction de la vigilance et une mauvaise coordination motrice.. alcool + médicaments = augmentation des risques
Seuil légal de conso		Aucune limite autorisée. Aussitôt qu'un dépistage détecte la présence d'un produit illicite, vous êtes en infraction !
Pratique des dépistages		En cas d'accident, d'infraction au code de la route ou de suspicion (yeux rouges, propos incohérents....)
Moyens de dépistage	Test de 1 ^{ère} intention	Test salivaire
	Test de confirmation	Test sanguin ou second test salivaire
Sanctions		2 ans d'emprisonnement, perte de 6 points sur le permis de conduire, 4 500€ d'amende, immobilisation du véhicule, voire confiscation en cas de récidive. Sanctions aggravées si cumul alcool (taux supérieure à 0.5g/l de sang) et produits : 3 ans d'emprisonnement, 9 000€ d'amende, immobilisation du véhicule, voire confiscation en cas de récidive. + délit d'usage de stupéfiants (1an de prison ferme + 3 750€ d'amende), voire de transport, de revente....

Produits psychoactifs	Sang	Urine	Salive
Amphétamines	2/4 jours	4/7 jours	12 à 50 h
Ecstasy (MDMA)	6 à 12 heures	2/4 jours	12 à 50 h
Cannabis (usage occasionnel)	0/1 jour	3/5 jours	6 à 8 heures
Cannabis (usage régulier)	0/1 jour	30/70 jours	24 heures à 8 jours
Cocaïne/ Crack/ Free base	0/1 jour	2/4 jours	1/2 jours
Codéïne	0/1 jour	1/2 jours	9 à 12 h
Héroïne	0/1 jour	1/2 jours	12 à 24 h
Méthadone	24 à 48 heures	3/7 jours	Indétectable
Buprénorphine	1/2 jours	1/2 jours	Indétectable
Morphine	0/1 jour	1/2 jours	12 à 48 h
LSD	Indétectable	1/2 jours	Indétectable
GHB/ GBL	Quelques heures	12 h	Indétectable
Kétamine	Indétectable	1/2 jours	1/2 jours

Ces données sont approximatives*

Sources : www.drogues-info-service.fr

Dépistage des T.S.O. (traitements de substitution aux opiacés)

En cas de dépistage, les analyses relèveront la présence de ces produits (Buprénorphine, méthadone).

C'est alors au conducteur de demander une recherche d'usage de médicaments psychoactifs. Si les molécules trouvées correspondent bien à la prescription médicale, le conducteur ne peut être poursuivi pour conduite après usage de stupéfiants.

Par contre, dans le cadre d'un mésusage, le conducteur est en infraction.

***Avertissement : il s'agit ici d'indication moyenne et non d'une durée exacte. La durée dépend de fait de nombreux facteurs** : concentration du produit, quantité consommée, poids de la personne, morphologie de la personne, fatigue, mode de consommation.